Caractéristiques et résultats

France - Maghreb : 136 binômes d'entreprises

Les données présentées ci-après sont issues d'une enquête par questionnaire qui a été réalisée en avril 2005 par la société 3S Marketing, auprès des 250 entreprises françaises qui ont participé, depuis 1995, aux différents programmes de Compagnonnage industriel. 87% de ces entreprises sont encore en activité et le taux de réponse au questionnaire s'élève à 83%.

Sur les 250 missions de Compagnonnage industriel, 136 d'entre elles (soit 54%) ont eu lieu dans les pays du Maghreb.

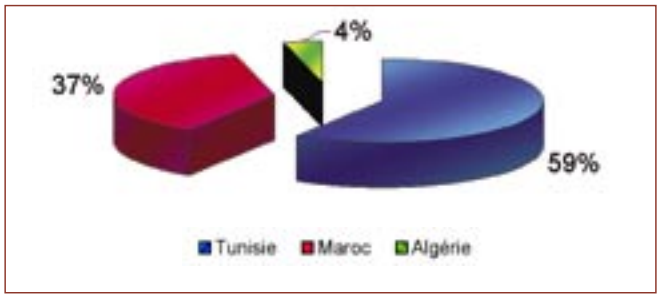

Le nombre très faible de missions effectuées en Algérie provient du fait que ce pays ne faisait pas partie des pays-cibles des programmes de Compagnonnage industriel. Ce nombre n'est en aucun cas significatif de l'attractivité actuelle de ce pays qui est forte.

Les entreprises françaises qui ont été mobilisées représentent 13 Régions françaises.
Après la Région PACA (56%), les principales Régions sont : Rhône Alpes, Pays de la Loire, Nord Pas-de-Calais, Bretagne et Aquitaine.

Les PME de 10 à 49 personnes, cœur de cible des programmes de Compagnonnage industriel

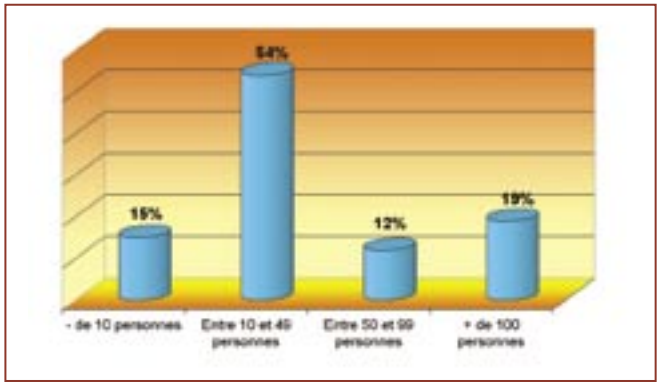

- 68% des entreprises françaises ont un effectif inférieur à 50 personnes

- Les entreprises de plus de 100 personnes représentent 19% du total

- L'effectif moyen des entreprises s'élève à 55 personnes.

70% des entreprises françaises ont une activité de production industrielle

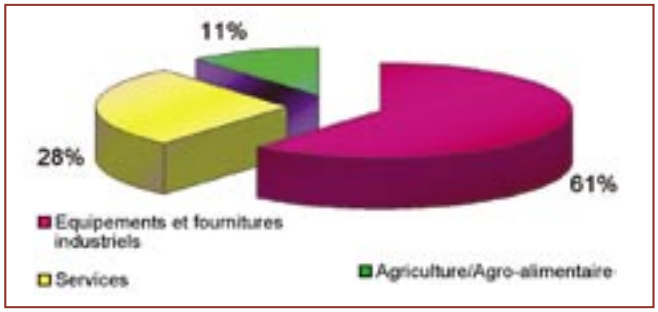

Travail des métaux (23%)
Electronique / informatique (16%)
Second œuvre du BTP et matériaux de construction (15%)
Ingénierie et maintenance industrielle (13%)
Chimie (13%)
Agro-alimentaire et Agriculture (11%)
Bois / Textile / Cuir (9%)

Plus d'une entreprise française sur deux n'avait aucune relation d'affaires significatives avec les pays du Maghreb...

Avant leur mission de Compagnonnage industriel, 12% seulement des entreprises françaises avaient déjà des relations d'affaires significatives avec les pays du Maghreb.
Plus d'une entreprise sur deux (54%) n'avaient, quant à elles, aucune relation commerciale ou industrielle établie dans cette zone géographique.

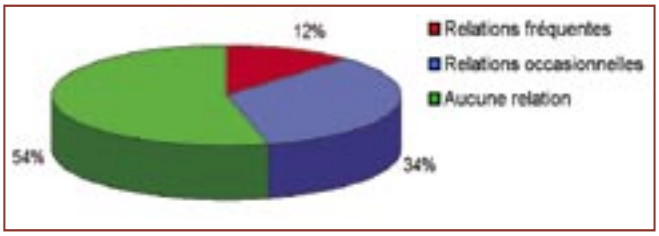

...mais 88% des entreprises formaient le projet d'y développer leurs courants d'affaires

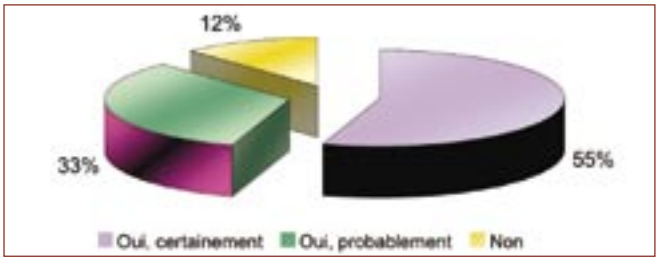

Avant leur mission de Compagnonnage industriel, 88% des entreprises françaises avaient l'intention d'intensifier ou de développer leurs relations d'affaires avec le pays concerné par leur mission.
A l'opposé, 12% des entreprises n'avaient pas de projet précis et ont donc saisi l'opportunité qui leur a été proposée par le programme de Compagnonnage industriel.

Des missions sur le terrain

Des projets d'ordre économique orientés vers le transfert de savoir-faire…

Avant leur mission de Compagnonnage industriel, les projets des entreprises françaises sont variés dans leur nature (technologique 71%, sous-traitance et co-traitance 48%, commercial 46%).
Près d'une entreprise sur deux (49%) prévoyait une implantation physique dans le pays concerné si les conditions le permettaient.
La perspective d'un transfert de savoir-faire (71%) est souvent considérée comme le fondement des partenariats industriels envisagés.

… mais aussi des motivations non strictement économiques pour 35 % des entreprises

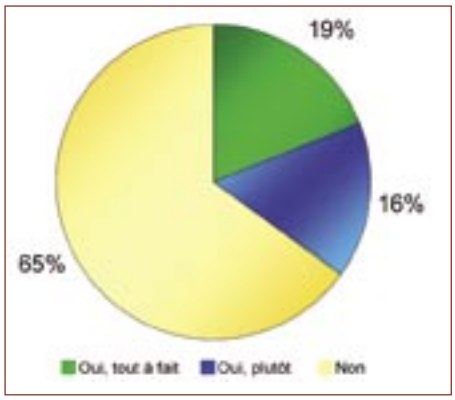

35% des entreprises françaises prétendent que leur démarche n'était pas exclusivement fondée sur des critères économiques (solidarité professionnelle entre entreprises de même métier, appui au développement des pays du Maghreb…).

68% des entreprises ont indiqué, par ailleurs, que la découverte ou la redécouverte de la réalité socio-économique du pays concerné, à la lumière du programme de Compagnonnage industriel, avait également joué dans leur prise de décision pour effectuer leur mission.

Des missions riches d'enseignement pour les entreprises françaises…

- 64% des entreprises disent avoir eu une meilleure connaissance des problèmes de développement des pays du Maghreb

- Pour 92% des entreprises, la mission de Compagnonnage industriel les a enrichies sur le plan humain.

- 76% des entreprises déclarent avoir identifié des opportunités économiques lors des missions de Compagnonnage industriel.

… et pour les entreprises du Maghreb

Les entreprises françaises ont apporté des conseils à leurs homologues du Maghreb :

- des conseils techniques dans 63% des cas.

- des conseils commerciaux dans 29% des cas.

- des conseils financiers dans 12% des cas.

41% des entreprises françaises estiment que l'entreprise maghrébine a mis en œuvre les conseils apportés.

Un accompagnement sur le terrain très apprécié par les entreprises françaises

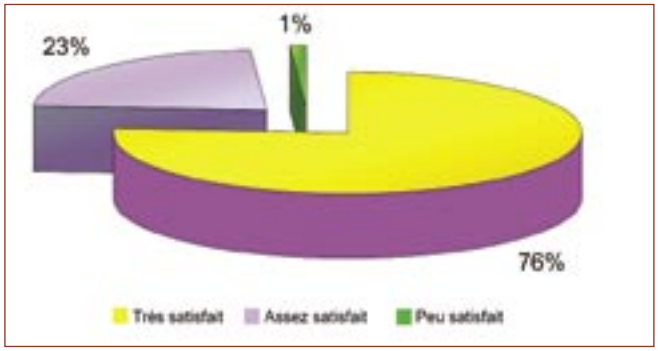

81% des entreprises françaises en mission au Maghreb ont bénéficié d'un accompagnement sur le terrain.

Perception du potentiel des entreprises du Maghreb : des jugements contrastés

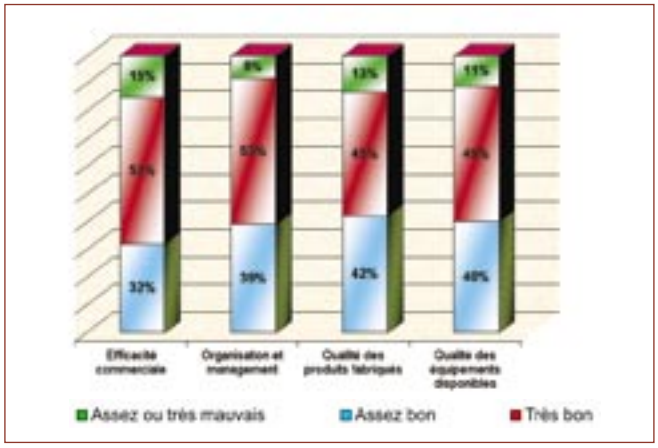

D'après les entreprises françaises :

- 12% des entreprises du Maghreb sont estimées «A NIVEAU» (qualité très bonne)

- 38% des entreprises du Maghreb ont un niveau jugé «MOYEN» mais perfectible (qualité assez bonne)

- 40% des entreprises du Maghreb semblent accuser un important retard dans la «QUALITE» (qualité assez ou très mauvaise).

Des résultats économiques concrets

70% des entreprises ont élaboré un projet de partenariat industriel

Suite à la première mission de Compagnonnage industriel, 86% des entreprises françaises ont tenté de poursuivre ou poursuivi des contacts avec leur homologues du Maghreb. Dans 61% des cas, les partenaires du Maghreb ont répondu régulièrement à leurs sollicitations. Parmi les entreprises qui ont effectué un suivi actif de leurs première mission, les entrepreneurs français et maghrébins se sont à nouveau rencontrés dans 2 cas sur 3 (66%). Ces rencontres ont eu lieu, en moyenne, entre 2 et 3 fois en France et au Maghreb.

Résultats actuels par rapport à la population totale des entreprises

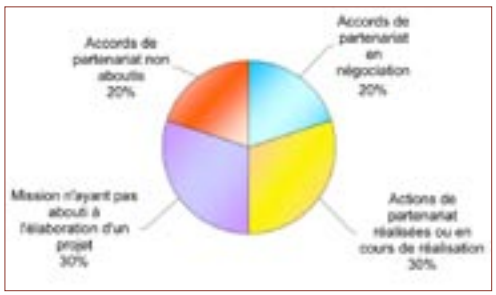

50% des entreprises ont réalisé une ou plusieurs actions de partenariat industriel ou sont en cours de négociation avancée.

Résultats actuels par rapport à la population des entreprises qui a élaboré un projet de partenariat

42% des entreprises ont réalisé effectivement une ou plusieurs actions de partenariat, et 29% des entreprises poursuivent une négociation avancée.

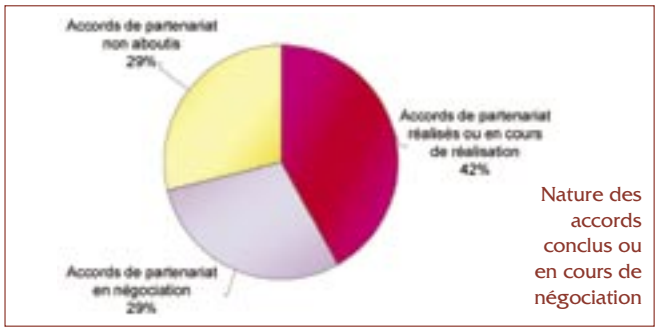

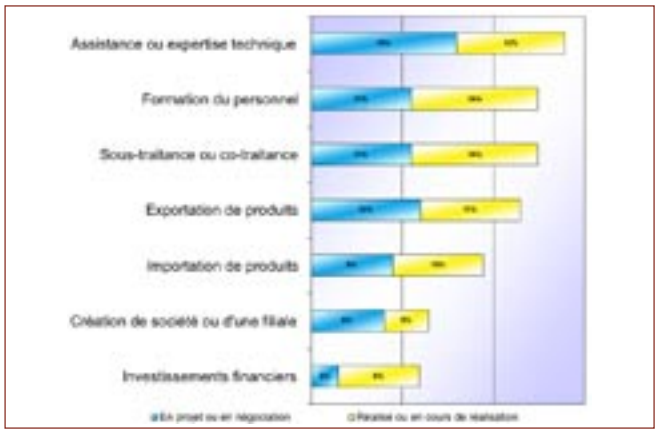

Résultats prévisionnels par rapport à la population totale des entreprises

Afin de présenter des résultats prévisionnels, qui tiennent compte des douze mois qui suivent la fin de l'enquête, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- une hypothèse optimiste : 60% des accords en négociation aboutissent à une action effective de partenariat

- une hypothèse pessimiste de 25%.

Résultats prévisionnels par rapport à la population des entreprises qui a élaboré un projet de partenariat

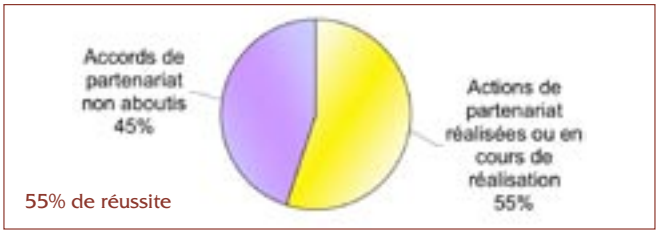

Prévision de la nature des accords

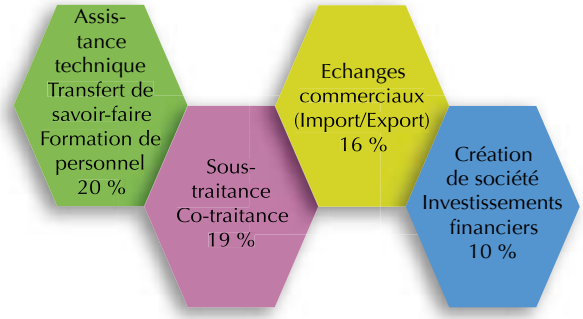

Flux financiers générés entre les entreprises

L'enquête par questionnaire auprès des 250 entreprises n'a pas eu pour objet de quantifier les flux financiers générés entre les entreprises.
Une évaluation du Ministère des Affaires étrangères, prévue au printemps prochain, devrait permettre d'obtenir ce résultat au même titre que l'évaluation réalisée en 1998 qui portait sur les 100 premiers binômes France/Maghreb et France/Acp.

Les flux financiers entre les entreprises, estimés par cette évaluation officielle, s'élevaient à 6,1 millions d'euros à rapprocher du coût public du programme de 640.000 euros, soit un effet de levier de 1 à 10.